



# Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC

## LES RÉSERVES NATURELLES MARINES ET LITTORALES

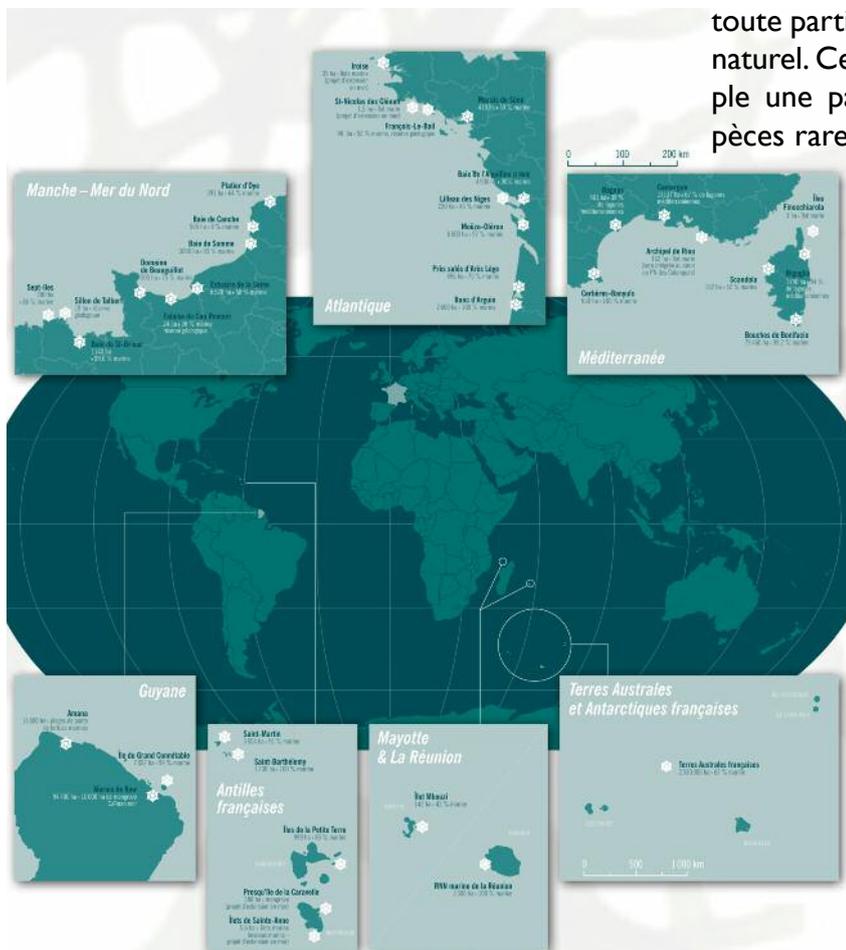
1ÈRE PARTIE

*Que ce soit en milieu terrestre ou marin, les réserves naturelles ont pour mission principale la préservation des espèces et des habitats naturels les plus menacés, mais aussi le maintien de nombreuses fonctionnalités écologiques (reproduction, alimentation, repos des espèces, essaimage des populations...).*



En 2012, 31 réserves naturelles marines représentent 24 160 km<sup>2</sup> dont les deux tiers de leur territoire occupent le domaine marin. Une dizaine d'autres réserves littorales, hors du champ des aires marines protégées, contribue également à la protection du patrimoine naturel marin (îlots marins sur lesquels nichent les oiseaux marins, lagunes arrière-littorales...).

Les réserves naturelles sont des espaces concentrant les enjeux majeurs de la biodiversité française, en métropole et outre-mer. Elles ont une responsabilité toute particulière pour la conservation du patrimoine naturel. Certaines d'entre elles hébergent par exemple une part non négligeable des populations d'espèces rares ou menacées, sur tout ou partie de leur cycle biologique.



**Les Réserves Marines en France :**

- 22 en métropole  
(1130 km<sup>2</sup> protégés correspondant à 0,3% des eaux sous juridiction française).

- 9 en outre-mer  
(plus de 23000 km<sup>2</sup> et 0,15 % des eaux sous juridiction française)

La plus grande, la réserve naturelle des Terres Australes Françaises représente à elle seule 93 % de la surface marine du réseau.



## Un patrimoine naturel d'exception...

### *...SUR LES ÎLOTS MARINS*

Dans le contexte insulaire, plusieurs réserves naturelles sont d'importantes colonies d'oiseaux marins, particulièrement en Bretagne (Fou de Bassan, Macareux moine, Océanite tempête, Puffin des Anglais...), Méditerranée (Puffin cendré...) et sur la façade Antilles-Guyane (un tiers de l'effectif mondial de Sterne de Cayenne...). Elles hébergent plus de la moitié de la population française pour un oiseau marin sur quatre nicheur en France métropolitaine.

Une réserve naturelle est aussi un site majeur de reproduction du Phoque gris en France.



### *...SUR LA ZONE DE BALANCEMENT DES MARÉES*

Interface entre domaine marin et terrestre, les habitats naturels intertidaux sont représentés en majorité par les estuaires, les vastes étendues de vasières et de prés salés atlantiques. Ils présentent un intérêt tout particulier pour bon nombre d'espèces (phoques, limicoles, poissons amphihalins...) en remplissant de multiples fonctions : zones de reproduction, lieux de nourrissage ou de repos privilégiés.



### *...SOUS LA MER*

En zone subtidale, on rencontre en Bretagne de vastes champs de laminaires et en Méditerranée des colonies de Corail rouge, des densités élevées de Mériou brun et de vastes herbiers de posidonies en bon état de conservation. Dans les Antilles et l'Océan Indien d'importants récifs coralliens avec tout leur cortège de poissons, de faune benthique, et aussi les grands pélagiques.





Baie du Petit Caporal - TAF

Les îles de la réserve des Terres Australes Françaises sont les plus vastes des rares terres émergées de l'Océan indien.

Elles sont considérées comme le poumon de l'avifaune de l'océan indien sud et accueillent les reproducteurs de 34 espèces d'oiseaux marins dont 11 sont classées «menacées d'extinction». L'archipel abrite notamment la plus vaste colonie mondiale de manchots royaux. Côté mammifères, on y dénombre la seconde population au monde de l'Eléphant de mer du sud.

Les réserves naturelles à l'interface terre-mer jouent un rôle fonctionnel important en accueillant chaque année en hivernage 30 % des effectifs de limicoles recensés sur l'ensemble du littoral Mer du Nord-Manche Atlantique, la plus importante colonie française de Phoque veau-marin et une des deux principales colonies françaises de Phoque gris,

Phoque Veau-marin



Phoque gris



Colonie de phoques au repos

## Une gestion durable

L'équipe de gestion de la réserve naturelle assure une présence permanente sur le terrain et dispose d'une connaissance du territoire. Le développement et l'amélioration continue des connaissances font partie des missions de la réserve naturelle. Le personnel élabore, applique et assure le suivi du plan de gestion en étroite collaboration avec des scientifiques et en lien avec les acteurs locaux. Son rôle est fondamental.



La mission de surveillance du site protégé permet aux agents des réserves naturelles marines de faire respecter la réglementation, mais aussi d'évaluer la fréquentation en lien avec le dérangement des espèces (phoques, oiseaux).



Sur terre comme en mer, le personnel répertorie les informations sur le milieu naturel et met en œuvre des dispositifs de suivi des espèces et des habitats naturels, dont certains dépassent le cadre même de la réserve naturelle. Celle-ci peut ainsi jouer un rôle de ressource en experts, en techniques ou en logistiques qui peut être mobilisé pour des opérations sur un territoire plus vaste.

## Sensibiliser et éduquer

La réglementation des usages tente de concilier au mieux la protection du patrimoine naturel, prioritaire et l'utilisation de l'espace par les hommes. Des opérations de sensibilisation sont menées pour une prise de conscience des enjeux de préservation.

Répondant à une demande de plus en plus pressante de la société, les réserves naturelles participent activement à la vie des territoires dans lesquels elles s'insèrent. Elles répondent aux enjeux de développement durable et jouent un rôle d'animateur du développement des territoires (actions avec les scolaires, expositions, conférences, sorties grand public...).

L'éducation et la sensibilisation des enfants à la protection du milieu marin sont des missions importantes.

Sur certaines réserves naturelles, les pressions et les usages sont importants : kite-surf, plongée sous-marine, pêche professionnelle ou à pied. Si certains usages sont réglementés, voire interdits sur les zones les plus sensibles dans un souci de protection efficace du milieu marin, d'autres sont tolérés dans une démarche de développement durable et sous conditions de « bonne pratique ».

